

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MAI 2008
--

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 26 mai 2008 à 20 H 00, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 21 mai 2008.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion, à savoir :

Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Huguette BARONDEAU donne procuration à Michael MULLER, Martine FRANTZ donne procuration à Christian SCHAUNER, Joseph MEMHELD donne procuration à Jeannot LOOS.

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal du 07.04.2008
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Lotissement 4^{ème} tranche
4. Nettoyage des écoles
5. Logiciel Cimetière
6. Achat de livres de cuisine (pour offrir lors d'un mariage à Wittisheim)
7. Achat des illuminations de Noël
8. Tirage au sort – Liste préparatoire des jurys d'assise 2008
9. Divers
 - b. Jumelage avec Niederhausen
 - c. Montréal du Gers
 - d. Wettzer Blatt'l
 - e. Médaille de vermeil pour Christiane FRANTZ
 - f. Départs à la retraite juin 2008
 - g. Mise à disposition gratuite de salles pour la Médiathèque
 - h. Location du matériel de la salle polyvalente pour les conseillers municipaux
 - i. Radar 2008
 - j. Droit de préemption

1. Approbation du procès verbal du 07.04.2008

Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal de la séance du 7 avril 2008, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.121-14 du code des communes, le conseil doit désigner un secrétaire parmi ses membres, au début de chaque séance. Geneviève GROSSHENY était secrétaire à la présente réunion, mais il a été convenu que chacun des conseillers à tour de rôle occupe cette fonction. Jeannot LOOS est donc nommé secrétaire de séance.

3. Lotissement 4^{ème} tranche

Présentation par Monsieur le Maire d'un plan du lotissement 4^{ème} tranche. Monsieur le Maire précise que c'est un avant – projet, que le géomètre n'a pas encore matérialisé le chemin d'accès aux parcelles 198 à 205. La configuration du terrain 15 pose problème à cause des contraintes liées au POS : terrain en biais, recul de 3 mètres obligatoire par rapport aux voisins...Il sera demandé au géomètre de reconfigurer cette parcelle. Un autre élément est en cours de réflexion : le problème des odeurs liées aux effluents provenance de Bindernheim. Un courrier a été fait à la Communauté de Communes du Grand Ried, compétente en matière d'assainissement, afin qu'une solution puisse être apportée à ce problème. L'une des solutions proposées consiste en l'injection d'un produit : la chlorophyllique, qui permettra d'assurer une meilleure pérennité des réseaux et d'atténuer les odeurs. L'érosion des tuyaux posera problème dans une vingtaine à une trentaine d'années et il sera nécessaire de changer les conduites. Laurent RINGEISEN demande si cette solution est efficace. Christophe KNOBLOCH répond que oui, c'est une solution efficace pour lutter contre les odeurs, le produit s'injecte à petites doses, de manière à pouvoir réajuster les doses. Cela implique l'installation de plusieurs sondes pour réguler le dosage. Monsieur le Maire précise que le SDEA est en charge du dossier.

L'ensemble des conseillers s'accorde ensuite à dire des grands collectifs ne sont pas souhaités dans le secteur. Geneviève GROSSHENY propose de mettre une clause dans le contrat de vente, précisant que la construction d'immeubles n'est pas souhaitée par la commune. Monsieur le Maire propose aux conseillers d'adopter l'avant-projet, compte tenu des modifications qui seront apportées par le géomètre.

Adopté à l'unanimité.

4. Nettoyage des écoles

Avec la future extension de l'école, la surface à nettoyer étant trop importante pour un seul agent d'entretien, surtout lors des vacances scolaires, où les locaux doivent être nettoyés à fond, il est proposé de faire appel à une société de nettoyage.

Celle-ci interviendra de manière ponctuelle, cinq fois par an, en période de vacances scolaires et procèdera au nettoyage de toutes les salles de classes, les couloirs et les sanitaires. Une fois par an, un décapage des sols dans le couloir sera fait.

Il est demandé au Conseil d'examiner les propositions faites :

	PRESTATIONS PROPOSEES	PRIX HT	TOTAL TTC
Société Alsace Clean	Nettoyage des sols, escaliers et sanitaires Dépoussiérage complet du mobilier ; étagères, tables et chaises, radiateurs, ordinateurs En période estivale, déménagement des tables et chaises pour nettoyage total de la salle de classe.	5 062 €	6 054, 15 €

	Une fois par an, décapage des sols		
Société Lima Services (recommandée par la commune de Bindernheim)	Nettoyage des sols, escaliers et sanitaires Dépoussiérage complet du mobilier ; étagères, tables et chaises, radiateurs, ordinateurs Une fois par an, décapage des sols	Nettoyage avec métallisation 1 fois par an : 3532, 33 € et 4 nettoyages « classiques » : 5160 € soit un total de 8692, 33 €	6 996,60 €
Société SAMSIC II (recommandée par la commune de Baldenheim)	Nettoyage des sols, escaliers et sanitaires Dépoussiérage du mobilier ; étagères, tables et chaises, radiateurs, ordinateurs Lessivage des lits d'appoints	Noël et grandes vacances 3500€ Toussaint, Pâques et Carnaval 3750 € Total de 7250 €	8 671, 00 €

Monsieur le Maire explique que la Commission Finances du 22 mai a examiné les différentes propositions pour arriver à la conclusion que le devis de SAMSICII est plus détaillé que les deux autres, qui sont plus généraux. Il sera demandé aux deux autres prestataires de refaire un chiffrage sur la proposition de SAMSICII pour permettre une comparaison des devis sur la base d'éléments similaires. Il sera demandé des références en milieu scolaire à la Société Alsace Clean.

Il demande au Conseil Municipal de donner un accord de principe sur l'engagement d'une société de nettoyage.

Geneviève GROSSHENY propose de prendre une femme de ménage, d'autant plus qu'il y a assez de dames dans la commune qui voudraient arrondir leurs fins de mois. Justin FAHRNER prend l'exemple de la commune de Bindernheim qui a fait un comparatif entre l'embauche d'un agent et le prix de d'une société de nettoyage : le prix généré pour la commune est le même, quelle que soit l'option choisie. Il ajoute que les deux situations ont des inconvénients et des avantages. Un travail est fourni aux gens du village mais est soumis à des absences imprévues (maladies, obligations familiales) ou prévues (congés) et la responsabilité n'est pas la même. Si une société est choisie, la gestion est plus simple, la commune pose ses conditions, et si elle n'est pas satisfaite, le contrat n'est pas renouvelé. De plus, les ATSEM font l'entretien courant, c'est une tâche intégrée dans leur fiche de poste. La proposition de l'embauche d'une personne de Wittisheim par le biais d'une agence intérim est évoquée. Les conseillers s'accordent pour dire que l'essai peut être fait avec la société de nettoyage pour un an et trouver une autre alternative si besoin est.

Adopté à l'unanimité.

5. Logiciel Cimetière

A l'heure actuelle, les documents permettant la gestion du cimetière ne sont disponibles que sous forme papier. Avec les années et le nombre grandissant de concessions (plus de 700 à l'heure actuelle), les versions papiers s'accordent mal à la réalité du lieu et il s'avère utile d'avoir une gestion informatique du cimetière.

La société Magnus, qui a déjà fourni à la commune les logiciels de comptabilité et d'état civil, propose deux devis :

- ❖ L'un avec relevé topographique
- ❖ Le second sans relevé topographique

	LOGICIEL SANS RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	PRIX HT	LOGICIEL AVEC RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	PRIX HT
Les logiciels	Gestion des concessions et autorisations avec cartographie	1050 €	Gestion des concessions et autorisations avec cartographie	1050 €
Le matériel	Jeton MapObjects	200 €	Jeton MapObjects	200 €
Les prestations	Mise en service et installation	1 075 €	Mise en service et installation et constitution du plan du cimetière	4 455 €
TOTAL		2 325 €		5 705 €
TOTAL TTC		2 891,79 €		7 095,77 €

Le devis avec le relevé topographique étant trop élevé, il a été sollicité trois devis auprès de géomètres du secteur. Il a été demandé un plan du cimetière, sous version papier et numérique, avec un relevé de chaque concession, du nom apposé et de la taille, ainsi que la surface totale du cimetière. Les propositions se présentent comme suit :

- ❖ Cabinet Faber & Schaller de Sélestat pour un montant de 2 930,20€ TTC
- ❖ Cabinet Claude ANDRES d'Obernai pour un montant de 3 100,00€ TTC
- ❖ Cabinet Bernard SEYFRIED et HENRI SIMLER de Benfeld pour un montant de 3 169,40 € TTC

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'achat du logiciel Cimetière auprès de la société Magnus pour un montant de 2 891,79 € ;

D'approuver le choix du géomètre Faber & Schaller pour le relevé topographique du cimetière pour un montant de 2 930,20 € TTC, en raison de son prix inférieur à celui des autres candidats.

Soit un total de 5 821,99 € TTC à imputer sur le compte 205;

Adopté à l'unanimité.

6. Achat de livres de cuisine (pour offrir lors d'un mariage à Wittisheim)

A chaque couple qui se marie à Wittisheim, la commune offre un livre de cuisine. Le stock arrive à épuisement. Justin Fahrner a contacté Madame Simone Morgenthaler et a obtenu son accord quant à la dédicace des prochains livres qui seront achetés. Justin FAHRNER explique son désir de pouvoir offrir un livre sur Wittisheim et a pour objectif de le réaliser au cours du présent mandat.

Il est demandé au conseil d'approuver l'achat de 40 livres de Simone Morgenthaler, à 15 € TTC le livre. Le montant sera imputé sur le compte 6232.

Adopté à l'unanimité.

7. Achat des illuminations de Noël

La commission fleurissement du 21 avril 2008, a évoqué l'achat d'illuminations de Noël supplémentaires pour l'ornement de la commune en cette période.

L'ajout d'illuminations supplémentaires nécessite que la hauteur des maisons soit suffisante et qu'un candélabre soit situé à proximité. Pour ajouter de nouvelles illuminations dans la commune, ce sera difficile. Presque tous les espaces possibles sont déjà utilisés pour la mise en place d'un décor en travers de la route, ne reste que les espaces entre la médiathèque et et Jaegli Gérard et Monsieur Knobloch.

L'idée d'accrocher des illuminations sur les candélabres est retenue, notamment pour la rue de Sundhouse. Le sapin sur la place de l'Eglise sera également illuminé.

Après consultation de diverses entreprises, il est proposé de retenir la société Algéco en raison de son prix inférieur ; en effet, des « soldes » sont opérées jusqu'au 31 mai 2008, pour liquider le stock 2007, avant l'acquisition de celui pour 2008.

Des illuminations de Noël seront donc achetées à la société Algéco, pour un montant de 1405,25€ HT (1680,68€ TTC), imputé sur le compte 218. Adopté à l'unanimité.

8. Tirage au sort – Liste préparatoire des jurys d'assises 2008

Il s'agit de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 3 personnes âgées de 23 ans et de moins de 70 ans en 2008, en vue de l'établissement pour 2009 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin.

Les personnes suivantes ont été désignées par le tirage :

- Gérard JAEGLI, 5 rue Neubruch
- Denis FAHRNER, 1 rue des Dahlias
- El Houssine BELHIDAOU, 6 rue de la Gare

9. Divers

a. Jumelage avec Rheinhausen

Depuis 45 ans, l'association de musique de Wittisheim entretient une relation amicale avec celle de Niederhausen. Dans le cadre du 45^{ème} anniversaire ayant eu lieu à Wittisheim, le Maire de la Commune de Rheinhausen a proposé à la municipalité de faire un jumelage. Depuis 1972, les communes de Rheinhausen et Oberhausen se sont regroupées.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des échanges et de la convivialité, avec une ville plus proche que celle du 1^{er} jumelage (Montréal du Gers).

Il est proposé au conseil municipal de valider le projet de jumelage avec la commune de Rheinhausen. Justin FAHRNER prendra contact avec le Maire de Rheinhausen pour proposer une rencontre entre Maire/Adjoints dans un premier temps, puis les conseillers municipaux. Adopté à l'unanimité.

b. Montréal du Gers

Justin FAHRNER explique qu'il se déplacera à titre personnel et privé à Montréal du Gers, durant un week-end, les 7 et 8 juin 2008 dans le cadre d'une soirée tartes flambées organisée par le Comité de Jumelage de Montréal du Gers.

c. Wettzer Blatt'l

La rédaction du prochain numéro du Wettzer Blatt'l va débiter. La parution a été retardée car Justin FAHRNER souhaite y mettre un article sur les départs en retraite de Mme SATTler et Mme HEYNE. Il invite tous les conseillers à lui faire part de leurs propositions par écrit.

Des propositions ont d'ores et déjà été faites : budget 2008, noces d'or et anniversaires dans la commune, projet de l'école (bâtiment, construction...), fête de l'école du 6 juin 2008...

d. Médaille de vermeil pour Christiane FRANTZ

Madame Christiane FRANTZ pourra bénéficier de la médaille de Vermeil cette année pour les 30 ans de service effectués au service de la Commune et de l'Etat.

Il est proposé au Conseil Municipal de lui remettre une médaille le 11 novembre 2008 et de lui offrir un bouquet de fleurs. Adopté à l'unanimité.

e. Départs à la retraite juin 2008

A la fin de l'année scolaire, deux départs à la retraite auront lieu : Agnès Heyne, ATSEM (Assistant territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'école maternelle et Ginette SATTLER, enseignante à l'école élémentaire.

Les pots de départ seront faits conjointement, à la salle polyvalente ou dans la cour de l'école, le 1^{er} juillet 2008, à 18 heures 30.

Il est demandé au Conseil Municipal d'allouer un montant pour le cadeau de départ à la retraite de Mme SATTLER. Le Conseil décide d'allouer 300 € pour le cadeau de départ de Mme SATTLER.

Pour Mme Heyne, arrivée en novembre 1967, le montant se calcule de la manière suivante (délibération du 7 avril 2008) :

500 € x nb années dans la commune

40

Soit 500 € x 41 = 512.5 €

40

Adopté à l'unanimité.

f. Mise à disposition gratuite de salles pour la Médiathèque

Par courrier du 7 mai 2008, la Médiathèque sollicite l'utilisation gracieuse de deux salles :

- ❖ La grande salle de la mairie pour le 9 novembre 2008
- ❖ La petite salle de la salle polyvalente et la cuisine pour le 21 novembre pour l'atelier de cuisine turque.

Il est demandé au conseil Municipal d'accepter la location gracieuse de ces salles pour la Médiathèque. Adopté à l'unanimité.

g. Location du matériel de la salle polyvalente pour les conseillers municipaux

La location du matériel de la salle polyvalente (tables, assiettes, couverts...) est payante. La question se pose de la gratuité de cette location pour les conseillers municipaux. Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de débattre de la question.

Justin FAHRNER propose que le matériel de la salle polyvalente (tables, chaises, couverts, assiettes...) soit gratuit pour chaque membre du Conseil Municipal, une fois par an, à titre personnel et familial dans la limite de 50 € par événement.

Une autre option est possible : en cas de location pour la petite salle, les conseillers paieront le tarif de 25 €, soit une remise de 50 € par rapport au prix initial. Cela sera valable pour chaque membre du Conseil Municipal, une fois par an. Précision : les conseillers ne pourront bénéficier que de l'une ou l'autre option, les deux ne sont pas cumulables. Adopté à l'unanimité.

h. Radar 2008

Distribution du calendrier « Radar 2008 » et des résultats l'enquête, pour information. Une synthèse sera faite et publiée dans le Wettzer Blatt'.

i. Droit de préemption

La Commune de Wittisheim n'a pas fait valoir son droit de préemption lors de la vente immobilière suivante :

De M. Patrick SEYLLER à M. Mario LEAL SIMOES MAIO pour l'habitation située 19 rue de Bindernheim – section 4, parcelle 134/8 d'une superficie de 3 m². Adopté à l'unanimité.

La Commune de Wittisheim n'a pas fait valoir son droit de préemption lors de la vente immobilière suivante :

De Adeline TORRES à Francis LEPPERT pour l'habitation située 16 rue de l'Etang – section 22, parcelle 889/10 d'une superficie de 10 ares.

Adopté à l'unanimité.

j. Etude de zonage d'assainissement

Monsieur le Maire a rappelé l'avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement dans la presse. Monsieur Michel MARTIN, commissaire enquêteur, sera de permanence à la Communautés de Communes du Grand Ried au mois de juin : 4 juin de 14h à 17h, 12 juin de 9h à 12h et 20 juin, de 9h à 12h. Il prendra les requêtes des habitants.

k. Achat de cendriers muraux

Justin FAHRNER présente une brochure sur les cendriers muraux achetés récemment par la commune (3 cendriers à 89€ pièce soit 319, 33 € TTC), mettre à l'extérieur des bâtiments publics. Le Conseil approuve l'achat des cendriers.

l. Subvention pour l'extension de l'Ecole

Monsieur le Maire annonce qu'une subvention a été allouée au titre de la Dotation Globale d'Équipement des communes 2008 pour l'extension de l'école : 30 % du coût prévisionnel, soit 139 844, 87 € pour un prévisionnel de 466 149,55€.

m. Contrat de territoire

Michael MULLER pose la question du chiffrage des projets du contrat de territoire. Justin FAHRNER explique que Jean-Paul IMBS, maire de Bindernheim et ancien de la DDE a apporté sa contribution en fournissant un chiffrage approximatif des différents projets.

n. Fête de l'école

Le Maire rappelle qu'en janvier 2008, une subvention avait été accordée aux écoles pour des cours de théâtre. La concrétisation du projet se fera le 6 juin 2008 à 18 heures 30, avec la présentation d'un spectacle auquel tous les conseillers sont invités.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de séance,
Jeannot LOOS

Le Maire,
André KRETZ